Classement des grandes fortunes

Apavou et de Chateauvieux sortent du club des 500

Ils étaient quatre l'an passé. Ils ne sont plus que deux noms réunionnais à figurer dans le classement annuel des 500 plus grandes fortunes professionnelles de France publié par Challenge, comme tous les ans à la même époque.

Adam Ravate.

Sans surprise, Arlin Apavou disparaît donc des pages glacées du magazine en raison de ses déboires financiers et de la liquidation de son groupe. L'an dernier, il était classé 341e du classement, avec une fortune estimée à 250 millions d'euros. Toutefois, les ennuis commençaient à arriver puisqu'en un an, sa fortune personnelle a été divisée par deux. En perdant 172 places au classement, il faisait partie des plus grosses chutes de 2018.

On ne retrouve plus non plus le nom d'Armand de Chateauvieux, pourtant abonné à ce top 500 des riches. Là aussi, ce n'est pas une surprise puisque le groupe Bourbon est pris dans une tempête financière avec la baisse des cours du pétrole et le ralentissement des prospections. L'an dernier, il figurait à la 354e place avec une fortune estimée à 245 millions d'euros. *Challenge* notait qu'il occupait la 98e place en 2015 !

En 2018, le cours boursier de ce groupe spécialiste des services maritimes pour l'offshore pétrolier a été divisé par deux en un an.

LES FAMILLES GOULAMALY ET RAVATE CONFORTENT LEURS PLACES

En revanche, la famille Goulamaly reste dans ce classement et conforte sa position passant de la 395e à la 389e avec une fortune professionnelle estimée à 220 millions d'euros. Rappelons que le groupe Goulamaly est présent dans le bâtiment *(peintures Mauvillac)*, la pêche, les télécoms *(Zéop)* ainsi que la télévision avec Antenne Réunion.

La famille Ravate se situe au même niveau, selon *Challenge (389e place et 220 millions d'euros)* grâce à leur groupe du même nom et à la franchise Leroy Merlin, ou encore les magasins d'ameublement et d'équipements sportifs. La famille Ravate figurait l'an passé à la 383e place.

Il faut aussi noter que la plus grande fortune des Outre-mer appartient à la famille Hayot. Ce groupe martiniquais de distribution alimentaire et automobile est présent aux Antilles, en Guyane, à La Réunion, en Nouvelle-Calédonie mais aussi en Chine et en Afrique. À La Réunion, ils représentent notamment les marques Carrefour, Renault, Cotrans, Décathlon, Mr Bricolage.

Bernard Arnaud, avec son groupe de luxe LVMH, avec une fortune évaluée à 90 milliards d'euros reste en tête du classement. Suivi des propriétaires du groupe Chanel, Alain et Gérard Wertheimer, de la patronne de l'Oréal, Françoise Bettencourt, de la famille Hermès et de la famille Mulliez *(distribution)*.

Selon *Challenge*, la fortune de ces 500 plus riches de France n'a progressé "que" de 6 % cette année contre 17 % en 2018 et 25 % en 2017. *"Cette année, mieux valait être à la tête d'un groupe de luxe qu'à celle d'une entreprise industrielle cotée, même prospère"*, relève le magazine.

Abdéali Goulamaly.

Il faut savoir que toutes ces fortunes représentent 700 milliards d'euros, soit 6 % du patrimoine actuel des Français, alors que cette part s'élevait à 2 % en 1996, quand l'hebdomadaire économique a lancé son palmarès.

J.T.

Après la 5G, La Réunion signe le Très Haut Débit

INTERNET. Au lendemain d'une conférence sur la 5G, la directrice générale adjointe du CEO d'Orange, Fabienne Dulac, a signé hier avec le président de Région, Didier Robert, le marché de construction et d'exploitation du réseau régional à Très Haut Débit.

Selon le président de Région, il s'agit d'un *"moment clef pour l'île."* Même si La Réunion a du retard dans certains domaines, elle est à la pointe quand il s'agit de développement numérique.

Avec le Plan ordinateur lancé en 2010, La Réunion se place sur le devant de la scène en terme d'innovations numériques, elle souhaite donc continuer dans cette logique. Didier Robert parle même de faire de La Réunion une *"île numérique"*. Les engagements à tenir sont durs : *"internet partout à La Réunion, pour tous et moins cher."* Le pari est osé au vu de la géographie de l'île, mais la directrice adjointe d'Orange semble confiante.

L'enjeu fondamental, selon elle, demeure le déploiement de ce réseau Très Haut Débit *(THD)*. Il faut réussir à couvrir six communes particulièrement éloignées : Cilaos, Salazie, Sainte-Rose, Saint-Philippe, les Avirons et l'Entre-Deux. Mais d'ici 2022 tout devrait être couvert.

En attendant, le projet va mobiliser plusieurs dizaines de milliers de salariés. Les vraies difficultés demeurent la couverture des cirques. Avec des territoires aussi isolés que Salazie ou Mafate. Fabienne Dulac mentionne les *"tunnels de basculement de l'eau."* Les équipes vont devoir déployer la fibre dans l'eau, comme c'est le cas pour le tunnel reliant Salazie à Saint-Paul par exemple. Il s'agit de fournir la fibre à 22 000 locaux dont les besoins peuvent aller de l'offre touristique à la simple nécessité de communiquer avec des membres de la famille à l'étranger.

Ce projet est un *"enjeu sociétal avec une approche durable et responsable en faveur de l'insertion et de l'inclusion dans le monde de l'emploi"*, souligne-t-elle. Le THD va permettre de renforcer l'attractivité des territoires et continuer dans cette logique *"d'avant-gardisme"* sur le plan du numérique. Le rendez-vous est pris pour 2022.

Justine Vial

Signature, hier, du marché de construction et d'exploitation du réseau régional à Très Haut Débit.

Qualitropic élit une nouvelle présidente

"Le challenge est de taille et crucial dans notre monde qui change vite."

ASSOCIATION. Suite à la dernière assemblée générale de son conseil d'administration, c'est Laurence Galaup qui succède à Alain Dambreville à la présidence de Qualitropic. *"Je suis très heureuse de prendre cette place au sein d'un outil important qui sait soutenir les personnes qui ont des idées et des envies innovantes pour développer de l'activité économique et créer des emplois sur le territoire réunionnais dans le domaine de la bio-économie"*, a-t-elle affirmé.

L'entrepreneuse dirige depuis 11 ans la société Qualicarry : PME réunionnaise spécialisée en restauration collective et production de plats cuisinés qui dépasse les 2 millions d'euros de chiffre d'affaires. Elle sera accompagnée dans ses nouvelles fonctions par un bureau composé de 5 représentants d'entreprises, 3 personnalités issues du monde de la recherche et un membre de l'Adir. Avec 27 projets portés ou labellisés et un nombre d'adhérents en croissance constante *(70 entreprises aujourd'hui)*, *"le challenge est de taille et crucial dans notre monde qui change vite"* pour Laurence Galaup.

T.S.

Eurodom plaide la spécificité de nos agricultures

SUBVENTIONS. Gérard Bally, délégué général d'Eurodom, a défendu jeudi matin la cause de l'agriculture ultramarine en général, de la pêche et de la canne en particulier, devant la délégation outre-mer de l'Assemblée nationale. Cette intervention a lieu au moment où la filière sucre craint de perdre les 38 millions censés compenser la fin des quotas sucriers en Europe et où les 40 millions de "l'enveloppe CIOM" destinés à soutenir la diversification animale et végétale sont aussi menacés.

Le message que Gérard Bally a voulu faire passer aux parlementaires *(il les a revus jeudi après-midi avec des sénateurs dans les locaux de la FEDOM)* c'est la crainte d'une nouvelle doctrine de l'État vis-à-vis des Outre-mer : *"Le premier point, c'est la libéralisation, soit débrouillez-vous vous-mêmes. Le deuxième, c'est la normalisation, ça veut dire la fin des spécificités."*

Pas question de supprimer l'enveloppe du CIOM pour autant : *"La conception du POSEI* (la PAC Outre-mer, NDLR)*, ce sont les aides coupées dont le mécanisme de fonctionnement implique que l'on n'arrête d'alimenter le fonds que lorsqu'il n'y a plus de potentialité, qu'il n'y a plus de terres cultivables…*

Gérard Bailly craint que l'on démantèle une agriculture qui s'est construite sur 30 ans (photo FXG).

"LES HANDICAPS SONT STRUCTURELS"

Si on installe des stabilisateurs, les agriculteurs qui se sont installés vont quitter et on va démanteler ce qu'on a construit depuis trente ans."

Quant à l'enveloppe compensatoire de 38 millions *(28 pour La Réunion, 10 pour la Guadeloupe)* pour la canne à sucre, le ministre de l'Agriculture a purement et simplement prévu de la faire sauter et les professionnels concernés sont baladés d'un ministère à l'autre. *"En gros,* constate Philippe Labro, président du syndicat du sucre, *on nous demande à nous les Outre-mer, de rentrer dans le rang !"*

Le Premier ministre a demandé des efforts à tous ses ministres pour financer une baisse de 5 milliards d'impôts. Localement la suppression des 28 millions pour la Réunion aboutirait, selon Philippe Labro, à faire passer le chômage de 24 à 32 %. *"L'agriculture dans les territoires n'a pas la même structure que dans l'Hexagone"*, poursuit-t-il. Il y a 8,8 % de chômage et la taille moyenne d'une exploitation agricole est de 61 hectares contre 24 % de chômage et une taille moyenne d'exploitation de 5,8 hectares à La Réunion.

"Les handicaps sont structurels et la compensation ne peut être que structurelle", conclut le patron de Tereos. La délégation Outre-mer de l'Assemblée a confié aux députés Mathiasin *(Guadeloupe Modem)* et Manin *(Martinique PS)* le soin d'accompagner Eurodom dans ses démarches officielles. Mais pour peser plus fort, l'ensemble des députés d'Outre-mer devraient essayer de faire adopter rien moins qu'une résolution.

FXG, à Paris